

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-498654

23373

CA

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 19096

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Saida

Najayeballah

Date de naissance : 19/09/1978

Adresse :

Tél. : 0599019652

Total des frais engagés : 159 + 69 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

28 FEV. 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

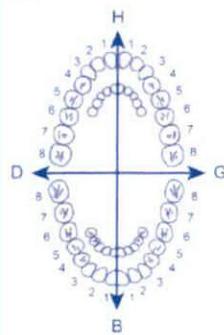
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
SANTEBIO LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALE 11, Rue Kadi lass - 3ème Etage al.02.29.56.2223 - Fax:02.23.42.32	19/01/2008	100+1%	159,00
SANTEBIO LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALE 11, Rue Kadi lass - 3ème Etage al.02.29.56.2223 - Fax:02.23.42.32	19/01/2008	100+1%	628,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

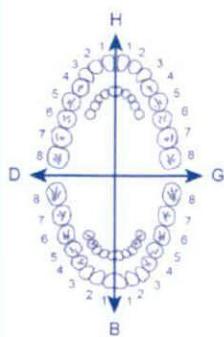
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

17-83 Boulevard de l'Hôpital
75013 Paris

Standard : 01 42 16 00 00

Identification du prescripteur
(nom, prénom et identifiant)

Professeur PHILIPPE TOURAIN

N° RPPS



10000490739

Paris, le 10/01/2020 à 16:36

750100125



**POLE COEUR
METABOLISME**

Institut E3M
Endocrinologie
Maladies
Métaboliques et
Médecine interne

**ENDOCRINOLOGIE
MEDECINE DE LA
REPRODUCTION**
Pr Ph. TOURAIN
Chef de service

Pr A. BACHELOT
Dr Z. CHAKHTOURA
Dr C. COURTILOT
Dr N. LY
Dr T. LE POULENNEC

Bureau des RDV
01 42 17 78 32

RDV infertilité
01 42 16 01 04

Secrétariat hospitalier
01 42 17 78 99

Bureau HDJ
01 42 16 02 04

Informations disponibles
sur le site internet
pitie-salpetriere.aphp.fr

ORDONNANCE

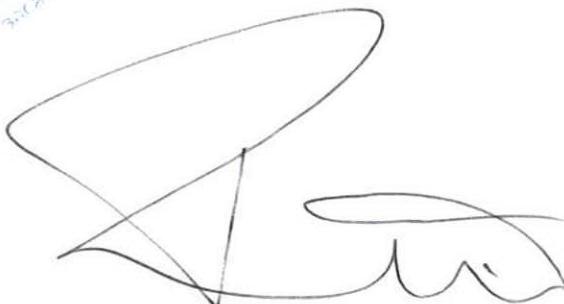
Madame NAJIULLAH Saida, âgée de 41 ans, née le 19/09/1978

FT4 TSH tous les mois pendant 3 mois

TRAK dans 3 mois

Ordonnance validée électroniquement par Professeur PHILIPPE TOURAIN

SANTEBIO
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALE
tél: 01 42 99 56 22/23 - Fax: 01 42 23 42 32
11, Rue Kadi Iass - 3^e étage
75013 Paris



Docteur Khalid Slaoui

Gynécologue - Obstétricien

Diplôme d'Etat de la Faculté de médecine de Reims

Ancien attaché au C.H.U de Reims

Gynécologie - Accouchements

Chirurgie Gynécologique

Stérilité - Echographie

Sur Rendez-vous

الدّكتور خالد السلاوي

اختصاصي في الأمراض النسوية والولادة

خريج كلية الطب برامس

بالميدان

Casablanca, le

Madame NAJIOULLAH Saida

- sérologie de Toxoplasmose
- ECB Vaginal et Antibigramme au besoin

Prière d'envoyer les résultats
sur cette adresse e-mail
dr.slaouik@hotmail.fr

SANTEBIO
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
A.D.2.29.53.22/23 - Fax:022.23.42.32
11, Rue Kadi Iass - 3ème Etage
Casablanca 20.00
Tél. : 05 22 22 12 76

Dr Khalid SLAOUI
Gynécologue - Obstétricien
89, Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél : 05 22 22 12 76 / 05 22 22 02 71
E-mail: dr.slaouik@hotmail.fr

Résidence Ibn Zaidoun - 1er étage Appartement 3B

89 - 91 Bd. d'Anfa - Casablanca

Tél.: 0522 22 12 76 / 05 22 22 02 71 - Fax : 0522 29 56 51

E-mail : dr.slaouik@hotmail.fr

URGENCES : Clinique Val d'Anfa 19, Bd. Franklin Roosevelt - Casablanca

ICE : 001597006000054

إقامة ابن زيدون الطابق الأول الشقة رقم 3 ب

91 - شارع أنفا - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 29 56 51 - الفاكس : 0522 22 12 76 / 0522 22 02 71

Tél.: 0522 39 69 36 à 39 / 0522 39 60 10 à 13 / 0522 36 87 87 / 0522 79 01 00

INPE : 091130294

مختبر التحاليلات الطبية المختصة

SANTEBIO

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SPECIALISEES

Mariam Alaoui M'HAMDI
Pharmacienne Biologiste

Ancienne interne au CHU de Reims
DIU de la Reproduction de la Faculté de Médecine de Reims

Casablanca le mercredi 19 février 2012 Mme NAJIOULLAH SAIDA

FACTURE N°	1057
------------	------

Analyses :

Toxoplasmose IgG -----	B 100 Total : B 100
------------------------	-------------------------

Prélèvements :

Sang-----	Pc 1,5
-----------	----------

TOTAL DOSSIER	159,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Cinquante Neuf Dirhams

SANTEBIO
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
Tél: 022.99.56.22/23 - Fax: 022.23.42.34
11, Rue Kadi Iass - 3ème Etage

مختبر التحاليل الطبية المختصة

SANTEBIO

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SPECIALISEES

Mariam Alaoui M'HAMDI
Pharmacienne Biologiste

Ancienne interne au CHU de Reims
DIU de la Reproduction de la Faculté de Médecine de Reims

Casablanca le mercredi 19 février 2012 Mme NAJIOULLAH SAIDA

FACTURE N°	1056
------------	------

Analyses :

Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	
T4libre -----	B	200	Total : B 450

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			628,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Vingt Huit Dirhams





SANTEBIO
مختبر التحاليل الطبية المختصة
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SPECIALISEES
BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Mariam ALAOUI M'HAMDI
Pharmacienne Biologiste

Ancienne Interne au C.H.U. de Reims
DIU de Biologie de la Reproduction
de la Faculté de Médecine de Reims

Mme NAJIOULLAH SAIDA

N° dossier : 2051446

Ouvert le : 19/02/20 Prélèvement effectué à 13:48

Page : 1/1

Compte rendu d'analyses

HORMONOLOGIE

			Normales	Antériorités
THYREOSTIMULINE (TSH us)	: 0,350	μUL/ml	0,4 - 4	08/01/2020 <0,05
Technique Chimiluminescence Elecsys Roche				
T4 LIBRE (T4L)	: 12,68	pmol/l	10 - 26	13,54
Technique ElFA vidas Biomerieux	9,89	pg/ml	7,5 - 20	

Attention : Changement de technique et de normes depuis le 31/05/2017

Dr M. ALAOUI
Biologiste

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

11, Rue Kadi lass - 3ème étage - Maârif - Casablanca 20100 - Tél. : 05 22 99 56 22/23 - Fax : 05 22 23 42 32 - Urgences : 06 61 07 96 12

E-mail : santebio@menara.ma / santebio.ma@gmail.com - Patente : 35719386 - CNSS : 7012008 - ICE : 00169925500048 - INPE : 093000511



SANTEBIO

مختبر التحاليل الطبية المختصة

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SPECIALISEES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Mariam علوي محمدی
Mariam ALAOUI M'HAMDI
Pharmacienne Biologiste

Ancienne interne au C.H.U. de Reims
DIU de Biologie de la Reproduction
de la Faculté de Médecine de Reims

Docteur KHALID SLAOUI

Mme NAJIOLLAH SAIDA

N° dossier : 2051447

Ouvert le : 19/02/20 Prélèvement effectué à 13:49

Page : 1/1

Compte rendu d'analyses

IMMUNO / SEROLOGIE

Normales	Antériorités
----------	--------------

18/12/2019

SERODIAGNOSTIC DE LA TOXOPLASMOSE IgG

Technique ELFA vidas biomérique

Taux des IgG	:	0,00	UI/ml
Résultat	:	Negatif	

0,00

Interprétation

< 4	: Absence d'immunité
4 ≤ IgG < 8	: Taux d'anticorps faible
≥ 8	: Immunité acquise

Titre non significatif des IgG anti-Toxoplasmes.

Absence d'immunité, une surveillance mensuelle est nécessaire.

Dr M. ALAOUI
Biologiste

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

11, Rue Kadi Iass - 3ème étage - Maârif - Casablanca 20100 - Tél. : 05 22 99 56 22/23 - Fax : 05 22 23 42 32 - Urgences : 06 61 07 96 12

E-mail : santebio@menara.ma / santebio.ma@gmail.com - Patente : 35719386 - CNSS : 7012008 - ICE : 0016992550048 - INPE : 093000511